La Mission Hérisson

Le hérisson est une espèce en danger. Pour participer à la sauvegarde de ce précieux auxiliaire de nos jardins, la Ville a pris plusieurs mesures que l'on peut facilement réaliser soi-même.

Le hérisson est sans aucun doute l'un des mammifères les plus sympathiques qui soit, mais il n'est pas que cela ! Il est aussi le meilleur ami des jardiniers en se nourrissant de limaces et d'escargots. Par ailleurs, cette espèce protégée par le Code de l'environnement est un indicateur d'un bon état de l'écosystème. Il y a donc tout lieu de se réjouir si on le croise à Cachan.

Alors qu'au Royaume-Uni plusieurs études soulignent la chute vertigineuse de la population de hérissons en 20 ans, aucun suivi de ses effectifs n'a été réalisé en France. Pour pallier cette carence, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a lancé la Mission Hérisson qui vise à récolter leurs empreintes grâce à un simple tunnel en carton. Le dispositif a été testé avec succès aux serres municipales.

Dans un second temps, la Ville a appelé les Cachanais à participer directement à l'opération. Des enfants de l'École des sports et des découvertes et des accueils de loisirs ont également pu se joindre au recensement.

- Mission Hérisson (site de la LPO)
- Participez à l'enquête Mission Hérisson

Comment protéger le hérisson ?

Supprimer les produits phytosanitaires

En milieu urbain, les principales menaces pesant sur les hérissons sont la circulation routière et l'utilisation de produits phytosanitaires qui les empoisonnent.

À l'image de la Ville, qui ne recourt plus aux herbicides et insecticides depuis 2018, vous pouvez participer à la protection des hérissons, et plus généralement de la biodiversité, en supprimant ces produits de vos pratiques.

Construire son abri pour l'hiver

Dès que les températures descendent en dessous de 10°C environ, le hérisson cherche un abri pour hiberner. Grâce aux budgets participatifs, 100 maisons

réalisées par des personnes en insertion ont été distribuées en 2021 pour accueillir le précieux mammifère. Mais il est tout à fait possible d'en construire une soi-même ou de confectionner un abri en rondins de bois.

La Ville a pour sa part opté pour des parcs à feuilles qui évitent le transport des végétaux en déchetterie et fournissent du compost.

L'observatoire participatif des vers de terres

Des membres de l'Association des jardins partagés de Cachan et du collectif ComposTerre ont participé en mars 2021 à un atelier avec l'Observatoire participatif des vers de terre (OPVT).

Dans un des jardins partagés, les participants ont prélevé des vers dans des échantillons de terre. Ils les ont ensuite comptés, triés, puis identifiés.

Ce projet permet de collecter des observations sur cet animal et de mieux le connaître. Il apporte aussi des informations sur les sols. Le ver de terre joue en effet un rôle incontournable sur leur qualité.

- Les Jardins partagés de Cachan (annuaire des associations)
- ComposTerre (page Facebook)

Pôle Développement durable

+33 1 49 69 69 06

developpement.durable@ville-cachan.fr



Julien Jabouin

Conseiller municipal